

LES SALONS du RELAIS

Hôtel Kyriad Paris Est 4, rue du 8 mai 1945 75010 – PARIS (Métro Gare de l'Est)

13 novembre 2014

JOURNEE DEBAT

Politique de la Ville Quoi de neuf pour les organismes?

PROGRAMME

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a été adoptée le 21 février 2014. Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, a présenté le mardi 17 juin 2014 la nouvelle géographie prioritaire, comprenant désormais 1 300 quartiers. L'arrêté relatif à la liste des quartiers prioritaires qui seront visés par le plan national de renouvellement urbain est attendu pour la fin de l'année.

La nouvelle loi dessine une géographie prioritaire simplifiée, fondée sur la mesure de l'écart de développement économique et social des quartiers concernés, appréciée au moyen d'un critère unique, tiré du niveau de revenu des habitants. L'objectif affiché est, clairement, celui d'un resserrement de la géographie prioritaire en vue de concentrer les crédits sur les quartiers les plus pauvres, qu'ils soient des quartiers d'habitat social ou non.

La loi prévoit, par ailleurs, que la politique de la ville sera mise en œuvre au moyen de la conclusion de **nouveaux contrats de ville**, que pourront signer les organismes de logement social.

De quels moyens les organismes disposeront-ils demain pour mettre en œuvre ces contrats et faire face aux enjeux qu'ils rencontrent chaque jour sur le terrain ? Quelle sera leur place dans ces nouveaux contrats, conclus pour une durée de 6 ans à l'échelle intercommunale entre l'Etat, la ou les communes et l'EPCI, mais aussi, le cas échéant, la Caisse des Dépôts et Consignations, les chambres consulaires et les sociétés d'économie mixte ?

Comment peuvent-ils se saisir, à leur échelle, de l'ambition affichée d'un **renforcement de la concertation et de la participation des habitants** à travers la mise en place des conseils de citoyens dans les quartiers prioritaires par exemple ?

La journée-débat aura pour principal objectif d'identifier les leviers dont les organismes pourront se saisir pour poursuivre leur implication dans les projets de transformation du fonctionnement et de l'image des quartiers en politique de la ville dont ils sont des acteurs majeurs.

Pilote : APES

9 h 00 – 9 h 15	Accueil des participants, café d'accueil
9 h 15 – 9 h 30	Présentation de la journée par Joël Guilloux , Président d'Habitat Social pour la Ville
	Les nouveaux contrats de ville, quels impacts pour les territoires aujourd'hui ?
9 h 30 – 10 h 15 Intervention Echanges avec la salle	Myriam El Khomri, Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville
	Quelles sont les ambitions de l'Etat à travers la nouvelle Politique de la Ville ?
	 Quelles sont les modalités et les conditions d'élaboration des contrats de ville uniques ? Quelles sont les attentes de l'Etat vis-à-vis des territoires ?
	 Quel rôle l'intercommunalité assure-t-elle au sein de cette nouvelle contractualisation? Comment les organismes peuvent-ils inscrire leur action dans le cadre de ce partenariat renouvelé?
	Quels sont les moyens affectés à la nouvelle Politique de la Ville ?

	I
10 h 15 – 11 h 15 Intervention Echanges avec la salle	« La nouvelle Politique de la Ville à travers le prisme du passé » Thomas Kirszbaum, sociologue, chercheur associé à l'Institut des Sciences Sociales du Politique • Quelles sont les évolutions majeures de la Politique de la Ville depuis sa création ? • La « nouvelle » Politique de la Ville traduit-elle un changement de paradigme ? • Quels sont les écueils à éviter ?
	La place des organismes HLM au sein des nouveaux dispositifs
	Béatrix Mora, Directrice du Service des Politiques urbaines et sociales, USH
11 h 15 – 12 h 30 Intervention Echanges avec la salle	 Quels sont les enjeux majeurs des contrats de ville pour les organismes HLM? Quels doivent être la posture et le positionnement des organismes à travers ce partenariat? Les moyens et les outils sur lesquels les organismes HLM peuvent s'appuyer pour être pleinement associés aux contrats de ville L'avancée des travaux du mouvement HLM afin d'accompagner les bailleurs sur ces questions
	Damien Bertrand, Directeur de Profession banlieue
	 Quel est le cadre d'élaboration des contrats de ville ? Quels sont les impacts du passage de l'échelle communale à l'échelle intercommunale ? Quelles peuvent être les marges de progrès en termes de partenariat, notamment avec les organismes HLM ? Quelles sont les opportunités liées aux contrats de ville pour les partenaires ?
42 5 20 44 5 00	
12 h 30 – 14 h 00	Déjeuner sur place
	L'implication des organismes dans l'élaboration des contrats de ville préfigurateurs
441.00 441.45	des contrats de vine prengurateurs
14 h 00 – 14 h 45 Intervention	Yves Nedelec, Directeur Général de l'OPH 93, témoignera de la participation des organismes à l'élaboration du contrat de ville préfigurateur sur le territoire de Plaine Commune :
Échanges avec la salle	 Les enjeux de la contribution collective HLM sur le territoire de Plaine Commune Le contenu de la contribution : de la rénovation urbaine aux thèmes transversaux Les outils mobilisables et les conditions préalables à la contribution La place de l'inter-organisme et de l'Association Régionale dans ce processus de travail
	Vers une nouvelle génération de projets de renouvellement urbain ?
	Frank Caro, Directeur de la stratégie et du développement des programmes à l'ANRU
14 h 45 – 15 h 30 Intervention Échanges avec la	 Quels sont les territoires QPV bénéficiant des subventions ANRU ? Quelles sont les attentes de l'ANRU vis-à-vis des organismes dans le cadre du NPNRU ? Quelle place sera faite aux projets hors-ANRU ? Quels seront les engagements demandés aux organismes ?
salle	Fabienne Abecassis, Directrice Mission Renouvellement Urbain à Valophis
	Quel est le bilan dressé par Valophis du PRU 1 ? Quels sont les écueils à éviter dans le cadre
	• Chief ed le bilan diedde bar Valobbid dii ekt i 7 Chiefe doni ied echelle a eviler nand ie name

Conseils citoyens et concertation des locataires : quelles articulations possibles ? Marie HENNI, Responsable DSU, ICF la Sablière Benoit MANGIN, Directeur de Couleurs d'avenir 15h 30 - 16 h 30 Quelles sont les nouvelles formes de concertation émergentes ? **Table ronde** Quels dispositifs innovants mettre en place sur les résidences ? Comment envisager l'articulation de ces dispositifs avec la mise en place des conseils Échanges avec la citoyens? salle Ahmed BOUZOUAÏD, Directeur de Muse D.Territoires, présentera une démarche de participation des habitants fondée sur la conviction que la confiance partagée est source de compétence et de performance. Il apportera son témoignage d'une expérience d'empowerment réussie. Synthèse de la journée par Joël Guilloux, Président d'HSV 16 h 15 - 16 h 45

RAPPEL DU PROGRAMME DES JOURNEES 2014

11 décembre 2014

Comment accompagner les équipes de proximité dans la compréhension du fait religieux ?

Si vous n'êtes pas adhérent au Club HSV et que vous souhaitez recevoir le programme 2014, merci d'adresser vos coordonnées au secrétariat d'HSV (secretariat @habitat-social-ville.org)